

Programme de formation 125 cm³ ou un "scooter à trois roues"

OBJECTIFS

Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une moto légère (avec ou sans side-car) d'une cylindrée maximale de 125 cm³, d'une puissance n'excédant pas 11 kilowatts et dont le rapport puissance/poids ne dépasse pas 0,1 kilowatt par kilogramme

un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS Avoir au moins 2 ans de permis de conduire de la catégorie B, peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, cette formation restera acquise

QUALIFICATION DES INTERVENANTS Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) et de la MENTION DEUX ROUES.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Salle de cours équipée de moyens multimédias.

Véhicules de la catégorie 2 ROUES une moto légère (avec ou sans side-car) d'une cylindrée maximale de 125 cm³.

Fiche de suivi d'apprentissage.

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS Leçons théoriques (code de la route et sécurité routière) collectives jusqu'à 20 personnes

Leçon pratique pouvant être collective avec un véhicule par élève

PROGRAMME La formation s'organise autour de 3 thèmes d'enseignements suivants : Formation pratique hors circulation/ en circulation/ sensibilisation aux risques

La formation pratique hors circulation doit permettre l'acquisition des compétences et connaissances suivantes : Équipements indispensables, connaissance des principaux organes du véhicule, maîtrise technique du véhicule hors circulation

La formation en circulation doit permettre de connaître : l'utilité et le respect des règles, de l'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers, des facteurs et de la prise de conscience des risques, l'utilité de maîtriser les savoirs faire et techniques simples indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite, travailler sur le processus détection-analyse-décision-action

Sensibilisation aux risques : Risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux accidents les caractéristiques les impliquant/ la vitesse et ses conséquences/ le comportement du conducteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS Évaluations continues et de synthèse correspondant au niveau de compétences visées au programme

SANCTION VISÉE Attestation de suivi de formation à la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie I5e (sans examen)

DURÉE DE LA FORMATION Obligation légale : 2H de formation théorique et 5 h de formation pratique, déterminée lors de l'évaluation de départ puis adaptée si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprentissage de la personne.

COURS EXPLIQUES :

Mardi de 18h à 19h et de 19h à 20h | Jeudi de 19h à 20h et de 20h à 21h

BUREAU OUVERT :

Mardi, Jeudi de 10h à 13h et de 15h à 19h | Mercredi, Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h

Agrément E 1709400100

SAS au capital de 5 000,00 € - RCS Créteil B 825 128 648 - N° SIREN : 825 128 648 N° TVA

intracommunautaire : FR82 825128648 - code APE Entreprise (NAF) : 8553Z